



Lettre du castor

N° 107

Loire & biodiversité <http://www.loire-et-biodiversite.com/> Juin 2016

APRÈS LE DÉLUGE...

Un mois après les pluies diluviennes et les inondations catastrophiques, les questions commencent à débouler... Pourquoi le canal ? Pourquoi la prison neuve de Saran ? Pourquoi l'autoroute A10 de Vinci ??? D'un côté, le cumul sans précédent des précipitations rendait les débordements inévitables. Mais aussi, sans conteste, nous payons la folle imperméabilisation des sols, plus quelques aléas dissimulés "sous le tapis"...

La Sécurité serait soi-disant notre priorité... Elle serait menacée partout... On nous manipule avec des tas de peurs irrationnelles. Mais en toute connaissance de cause, on va continuer à dérégler le climat, à imperméabiliser des sols sans retenue, et à donner systématiquement la priorité à l'économie sur l'environnement, quitte à bâillonner les "lanceurs d'alerte" qui y font obstacle en mettant en lumière des aléas gênants !

Le jour où les drames surviennent, il n'y a plus aucun responsable... sauf la fatalité ! Ainsi ceux qui ont "mis sous le tapis" la rivière Retrève à Gidy malgré les avertissements (notamment ceux des Naturalistes Orléanais) resteront impunis... Comme ceux qui traitent aujourd'hui par le mépris nos alertes sur les rivières souterraines dans les Karsts qui seraient affectées par le chantier d'un pont et d'une nouvelle déviation routière... de trop !

Responsables, les commissaires enquêteurs ? Jamais ! Celui qui a déclaré utile (voire indispensable) une déviation de Fay qui onze ans après n'intéresse plus personne a récidivé en déclarant utile et même indispensable celle de Jargeau... déjà condamnée : la catastrophe doit impérativement conduire à revoir les priorités et à annuler les investissements de confort pour des réparations, des préventions... et des projets écologiquement soutenables.

... CONTINUER A GOUDRONNER + + ?



BalbuCam

A10 : LES ORIGINES DE L'INONDATION

VONT-ILS CONTINUER À **AGRAVER LES RISQUES** EN MÉPRIANT LA NATURE ?

Ouf ! C'est la faute à "personne"...

- Page 2

- Page 3

- Page 4

Haro sur Vinci. Il y aura des suites à l'affaire des naufragés de l'A.10 au nord d'Orléans. (...) des études faites dans les années 1970 montrent bien que l'A.10 dans la région de Gidy - au nord de Saran- a été construite sur une zone humide et sur un cours d'eau, la Retrève, qui ne demandait qu'à resurgir. (Mag'Orléans)

Politis



Autoroute A10 : la vérité sur les origines de l'inondation
La portion de voie hors service était construite sur une zone humide et tout le monde le savait depuis longtemps

L'autoroute A10, notamment dans la partie toujours inondée en amont d'Orléans, a été construite dans les années 70. Une époque à laquelle **les avertissements et préconisations des écologistes et des organismes officiels* étaient encore moins écoutés ou respectés qu'en 2016.**

Donc, lors de la construction de l'autoroute, les ingénieurs ignorèrent volontairement le contenu d'un rapport du BRGM (Bureau de recherche géologique et minière), organisme d'État en charge de tout ce qui concerne le sous-sol du territoire. Tout comme ils négligèrent les protestations des protecteurs de la nature.

Que disaient les uns et les autres, en des termes différents mais concordants ?

Tout simplement qu'il fallait éviter la proximité du village de Gidy, là où l'inondation a surgi, et donc modifier le tracé de l'autoroute. Modification et détour suggérés pour éviter d'avoir à supprimer une grande zone humide que les ingénieurs voulaient assécher. Parce que, expliquaient alors les spécialistes du BRGM, rien ne prouvait que « l'effacement » de l'étang et la zone humide qui l'entourait pouvait être durable et permanent, **le fonctionnement d'un sous-sol, quel qu'il soit, recélant des mystères généralement ignorés par les bâtisseurs.** Les protecteurs de la nature d'Orléans et les responsables du Muséum naturel de la ville, eux, faisaient un pronostic semblable et insistaient évidemment sur les dommages écologiques causés par la disparition d'une faune et d'une flore très riches en bord d'une plaine de la Beauce et de la forêt d'Orléans.

Rivière souterraine

De plus, des habitants de la région, à Gidy et alentours, expliquèrent que cette grande zone humide entretenait le cours d'une petite rivière souterraine, la Retrève, connue pour se manifester de temps en temps, c'est-à-dire surgir et inonder, la campagne en cas de fortes pluies. **Ces avertissements, ravalés au rang de ratiocinages de paysans, restèrent évidemment ignorés.** Pourtant, la rivière en question figurait sur toutes les cartes géologiques de la région. Ignorance d'autant plus surprenante que sur le tronçon suivant, celui qui part d'Orléans en direction de Tours, d'autres ingénieurs moins ignorants ont pris la précaution de traverser l'arrière-pays de Meung-sur-Loire, parcouru par d'autres résurgences de zone humide - les Mauves - grâce à un viaduc évitant à la fois le massacre d'une zone humide et les risques d'inondations.

Donc, l'eau coupant l'autoroute A10 à hauteur de Gidy provient à la fois de l'ancienne zone humide et de la rivière souterraine gonflée par les fortes pluies. Comme les naturalistes et des experts du BRGM l'avaient prévu. D'où les difficultés rencontrées pour vider une poche d'eau de plus d'un mètre de profondeur recouvrant l'emplacement de l'ancien étang que les ingénieurs du BTP avaient pensé effacer pour l'éternité. (...)

L'eau pompée envahit les villages

Circonstance aggravante pour les habitants de la région : l'eau pompée depuis des jours par des engins énormes pour assécher l'autoroute retourne dans l'ancienne zone humide et dans la rivière souterraine. Ce qui a entraîné une inondation catastrophique dans les communes de Gidy et de Cercottes. Avec des excavations qui sont en train de vider la nappe souterraine de la forêt d'Orléans et ont entraîné des sinistres dans plus de 800 maisons du village de Gidy. Sans oublier les dégâts à Cercottes toute proche.

Ce qui tend à rappeler que ce ne sont ni la Seine ni la Loire qui ont provoqué les catastrophes récentes, mais le peu de cas que les élus et les aménageurs du territoire font des petites rivières que les uns et les autres canalisent sans la moindre précaution ni le moindre entretien. Le paysage a plus de mémoire que les ingénieurs. (* dès 1961)

VONT-ILS CONTINUER À **AGRAVER LES RISQUES** EN MÉPRIANT LA NATURE ?

UNE BELLE UNANIMITÉ POUR MINIMISER LES OBSTACLES

L'eau, l'eau que nous aimons, l'eau dont nous avons un besoin essentiel, l'eau qui attire est aussi dans la nature une des **menaces majeures**. Une menace que l'on a toujours tendance à minimiser, plus que d'autres... Sans doute à cause de cet attrait qui tourne à la fascination. On sait les moussons, les tsunamis, les ruisseaux qui deviennent des torrents, les côtes qui reculent, les crues centennales ou cinq centennales... Mais on y va quand même. On fait des "La Faute-sur-Mer", des "Vaison-la-Romaine"... Quand en plus cette eau est souterraine, dans des contextes de projets où les enjeux économiques sont bien sûr considérés comme prioritaires, on ose se permettre de faire des choix... irresponsables ! Maître d'ouvrage, administration, B.E.T., entreprises, enquêteurs... Qui aura le courage de faire obstacle ?

LES MENSONGES VOUS REVIENNENT TOUJOURS EN BOOMERANG

En calcul de béton armé, on prend des coefficients de sécurité énormes. Mais concernant l'eau, on fait facilement l'impasse, même sur des récurrences probables et des phénomènes connus. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est de mentir sciemment sur les hypothèses de base : un jour, la conjonction de deux ou trois phénomènes "exceptionnels" remet dramatiquement la vérité en place, comme cela a été le cas en juin.

Or simultanément, on imperméabilise à tout va dans des proportions affolantes. Dans l'Orléanais, à elle seule, la logistique chérie d'Eric Doligé a goudronné 2 000 000 de m² ! Et malgré les bonnes résolutions de la COP21, on continue des "Notre-Dame-des-Landes" et des "Ponts de Mardié" parfaitement non soutenables...

LA DÉVIATION ET LE PONT SONT SUR DES TERRAINS MINÉS

Dans le contexte particulièrement incertain de "bîmes", de "Loire souterraine" et de rivières souterraines karstiques alimentant les sources du Loiret, MARDI EVAL a dénoncé la campagne de sondages de 2004 abandonnée à son milieu, puis le mensonge de Gaudriot pour privilégier le tracé V2bis prédéterminé. L'impasse

totale également concernant le gouffre majeur de la sablière Mauger. Le rapport de l'enquête publique "blanchit" tout ça sans scrupules : les commissaires sont incollables sur l'emplacement des rivières souterraines et savent à l'avance où vont se creuser des fontis. Dommage qu'ils n'aient pas tout prévu pour Gidy...



CONCLUSIONS et AVIS de la COMMISSION D'ENQUÊTE

Les sources de la rivière Loiret sont multiples. L'orientation des écoulements souterrains présents au droit du franchissement se situent en dehors des zones de fondations profondes du pont.

Allegations irresponsables !

« Feu vert : tout va très bien, Madame la Marquise... » chantent en substance notre innémarable trio d'artistes...

Certes, les ingénieurs-sondeurs ont dit : « Sur les rives, c'est mauvais partout, surtout là où vous voudriez passer (V2bis) où il y a un maximum de bîmes ». Certes, aucun des sondages prévus au programme complet n'a jamais été fait dans le lit de la Loire. Certes, un expert du BRGM a confirmé le lien exceptionnel entre la sablière Mauger et le Loiret. Certes, plusieurs ingénieurs dont un hydrogéologue émettent de sévères mises en garde. Certes, un certain Hugues Saury inquiet a interpellé le président du CG45 avant qu'il ne soit lui-même président du CD45...

Mais eux, nos trois voyants extra-lucides, vous le garantissent : ils ont vu **sous terre** que les fondations profondes évitaient pil-poil les rivières souterraines... Tout comme l'A10 évitait de déranger la Retrève souterraine à Gidy !

Le bureau d'études Gaudriot qui a menti en 2005 n'existe plus. Nos trois experts extra-lucides seront peut-être sous-terre quand il faudra expliquer un petit désastre imprévisible dû à la fatalité, aux karsts inconnus et à la nature qui déraile. Les vivants paieront pour les... irresponsables !

Ouf ! C'est la faute à "personne"...

Etant admis qu'il s'agit d'une "Catastrophe naturelle", il n'y a que dans les commentaires/courriers des lecteurs que l'on trouve, suivis de points d'interrogation, des mots comme "responsables". Ces questions portent beaucoup sur la construction dans des "zones inondables"... que l'on savait inondables. Exemple de message :

triste constat 02/06/16 - 11h41 @simon : ahurissant certes pour les avoir connues ces zones inondables.. résultat dû aux "rêveurs de l'époque" a qui, en échange, la facture devra leur être présentée..??

Publics ou privés, les "responsables" ne se bousculent pas pour dire "c'est moi"... Ceux qu'on a vu très souvent aux premiers plans se font soudain particulièrement discrets.

Les responsabilités sont anciennes... Elles ne sont pas directes, pas totales car souvent partagées. Et puis elles peuvent aussi bien impliquer certaines victimes mêmes des inondations, qui parfois ont poussé leurs élus à la faute, ou ont un peu "forcé" les réglementations...

Quant à la facture, Est-elle oui ou non aussi lourde que cela ? D'un côté le président du CD45 appelle l'État à participer à « la reconstruction du Loiret ». De l'autre, ce même département débloque 2,8 millions d'Euros en faveur des sinistrés et des collectivités...

Et comme il ne manifeste aucune intention de modifier ses "priorités", on sait que cela recommencera en plus grave, et que ce sera encore la faute à personne...



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONFISQUE ENCORE DES TERRES AGRICOLES POUR UN PROJET INUTILE DÉJÀ ABANDONNÉ

Lors de la commission permanente du vendredi 24 juin, le Conseil départemental du Loiret a décidé d'acheter des parcelles de terres agricoles à Baule sous prétexte de l'improbable déviation de la RD18 dont la délibération rappelle pourtant que « la déclaration d'utilité publique n'a pas été sollicitée » car « ce projet routier ne figure pas au projet de mandat ».

En effet, malgré des annonces diverses du temps du président Eric Doligé, un nouveau franchissement de la Loire à Meung-sur-Loire n'est certainement pas justifié par le trafic routier qui se situe très loin des critères de saturation des routes départementales. En mai 2011, le Conseil départemental avait renoncé à toute réserve foncière à Cercottes où la circulation sur la RD2020 est pourtant deux fois plus importante mais où les services du Département n'ont observé « ni problème de fluidité du trafic routier (...) ni problème de sécurité routière ».

Il semble malheureusement que l'incohérence la plus totale préside aujourd'hui à l'achat d'une réserve foncière, au mépris des exploitants agricoles. On l'avait déjà constaté à Donnery et Fay-aux-Loges où le Département a mené à terme son aménagement foncier alors que celui-ci est devenu inutile depuis que le projet de déviation est lui aussi sorti du plan pluriannuel d'investissement. Nombre d'agriculteurs ont ainsi vu leurs terres amputées ou coupées en deux pour attribuer au conseil départemental des parcelles où il ne construira jamais de route.

Alors pourquoi répéter la même erreur et acheter des terres agricoles autour de Meung-sur-Loire pour un pont qui ne se fera pas ?

Est-ce pour relancer l'hypothèse de « grand contournement routier » d'Orléans que le Conseil départemental avait jadis imaginé avant de le démentir vigoureusement ?

A l'heure où le Loiret se relève d'inondations catastrophiques qui vont nécessiter bien d'autres investissements publics, comment peut-on justifier l'acharnement à poursuivre des « grands travaux » routiers qui ne correspondent à aucun besoin pressant qui ne puisse être résolu à moindre coût ?

Thierry Soler, conseiller départemental du Loiret

Tél : 06 82 95 09 01

thierry.soler.loiret@orange.fr



association MARDIÉVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Membre de la fédération

